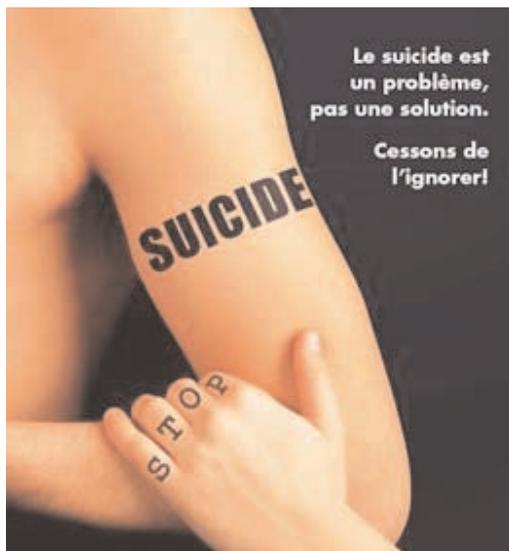


## SOMMAIRE

- **GDF Suez Lyon : un cadre s'immole par le feu**
- **Jeunes diplômés : la galère continue**
- **Santé : des professionnels attachés à leur métier**
- **Enseignants des écoles : 71 % trouvent le métier « épanouissant »**
- **Hôpital d'Etampes : la fusion avec Dourdan ne passe pas**
- **TER SNCF : la CGT rejette l'ouverture à la concurrence**
- **G8 de Deauville : une responsabilité écrasante dans les politiques ultralibérales**
- **Communiqué de l'Ugict-CGT : IUT, la filière technologique, un enjeu pour les techniciens, ingénieurs et cadres**

## ÉDITO

### ILS NE POURRONT PAS DIRE QU'ILS NE SAVAIENT PAS



C'est une décision très importante que la Cour d'appel de Versailles a rendu le 19 mai en confirmant la faute inexcusable de Renault dans le suicide d'Antonio B., un ingénieur qui travaillait au Technocentre de Guyancourt dans les Yvelines. C'est en effet la première fois que la justice rend une telle décision. Elle envoie un signe aux directions d'entreprises : on ne peut impunément demander toujours plus aux salariés avec toujours moins de moyens. On ne peut, sans prendre un risque juridique lourd, mettre en œuvre des stratégies de management qui isolent, qui individualisent, qui portent atteinte à la dignité et à l'équilibre des individus. « La cour d'appel a dit que Renault avait nécessairement conscience du danger auquel était exposé Antonio B. au regard de sa charge de travail », a commenté l'avocate de la famille du salarié. Ainsi, Renault ne peut pas dire que l'entreprise ne

savait pas que ses méthodes de management et son organisation du travail sont potentiellement dangereuses en termes de risques psychosociaux. Cet ingénieur était l'un des trois salariés du Technocentre de Guyancourt à s'être suicidé en quatre mois en 2006 et 2007. Il s'était jeté du cinquième étage du bâtiment principal du Technocentre. Son dossier était le premier à parvenir à ce stade de la procédure. La Cour d'appel de Versailles va prochainement être amenée à examiner les deux autres.

Cette décision est aussi très importante car elle intervient dans un moment où d'autres suicides ou tentatives viennent rappeler la terrible réalité vécue par de nombreux salariés, y compris et parfois surtout, par les plus qualifiés. Une extrapolation d'une étude menée en 2003 en Haute-Normandie par des médecins du travail a estimé entre 300 et 400 par an les suicides liés au travail en France. Cela veut dire pratiquement un mort par jour ! Depuis que ces drames ont jeté une lumière crue sur les méthodes de management des entreprises, certaines se sont échinées à communiquer, à mettre en place des cellules d'écoute, des consultations psy et autres cautères sur des jambes de bois, sans remettre en question les causes délétères qui conduisent des individus à des gestes ultimes. L'enjeu n'est pas le dépistage des personnalités les plus fragiles, mais une rupture avec des méthodes et des stratégies qui foulent au pied les individus.

Une décision de justice ne fait pas tout. Elle va créer une insécurité juridique pour les entreprises qui détestent ce type de risque, mais pour en finir avec ce qui nous appelons le Wall Street management et ses dégâts, il nous faut passer partout à une démarche collective, syndicale. Le syndicalisme doit être le lieu où se posent les questions de la souffrance et où s'imagine un autre mode de gestion.

## GDF Suez Lyon : un cadre s'immole par le feu



Le Figaro.fr a révélé jeudi 19 mai qu'un cadre de la DSI de GDF Suez à Lyon s'était immolé par le feu dans son véhicule non loin de son domicile. Selon des témoignages recueillis dans l'entourage professionnel de la victime, ce passage à l'acte est directement lié à ses conditions de travail. Ce cadre aurait à plusieurs reprises envoyé des mails restés sans réponses à sa hiérarchie dans lesquels il faisait état de son malaise, y compris le jour même de sa tentative de suicide. Une information que GDF Suez ne confirme pas. « *Nous ne savons pas pour les courriers* », note le porte-parole du groupe. « *Il souffrait de cette restructuration violente mise en place depuis la fusion de GDF et de Suez en 2008, Ndlr* », assure en revanche l'un de ses collègues. Un cadre de

l'entreprise interrogé par la Figaro dénonce « *un management qui ne tient pas compte de l'humain* ». Yves Ledoux, coordinateur CGT chez GDF Suez, évoque plus généralement « *le malaise psychologique* » qui sévit dans l'ensemble de l'entreprise depuis la fusion de GDF et de Suez en 2008. « *La prise de pouvoir de Suez a entraîné des mutations. Les cadres issus de GDF sont passés d'une culture industrielle à une culture financière et il y a pas mal de difficultés* », explique le syndicaliste. « *GDF Suez a signé un accord au niveau national sur les risques psycho-sociaux mais ils ne sont pas déclinés dans l'entreprise. C'est un accord de façade* ».

## Jeunes diplômés : la galère continue

Selon une étude de l'Association pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes diplômés (Afiij), seulement 43 % des diplômés 2010 (diplôme obtenu entre juin et septembre dernier) ont trouvé un emploi depuis un an. Plus de la moitié d'entre eux (51 %) ont accepté un poste qui n'est pas en adéquation avec leur projet professionnel et moins d'un tiers (29 %) sont en contrat à durée indéterminée (CDI). Enfin, les filières courtes ont souvent plus de débouchés que les formations longues. « *Depuis que la crise est passée par là, les entreprises sont plus frileuses à embaucher des jeunes sans expérience. Décrocher son premier emploi est devenu un véritable exploit* », analyse Yasmina Haddou-Essom, rédactrice en chef de Jeunedip.com, le site emploi de Studyrama. « *Le système est pervers : il arrive même que les chefs d'entreprise exigent que les jeunes aient déjà effectué plusieurs stages avant de les recruter... en tant que stagiaires ! C'est un serpent qui se mord la queue.* »



## Santé : des professionnels attachés à leur métier



Selon un sondage Viavoice pour le groupe Pasteur Mutualité, les professionnels de santé (médecins, kinésithérapeutes, infirmiers ou pharmaciens) sont très attachés à leur métier, mais estiment qu'il est difficile à exercer. Ainsi, 98 % des personnes interrogées se disent « *attachées à leur métier* », avant tout parce que c'est leur vocation de soigner les gens (73 %), puis parce que c'est une profession altruiste (35 %) et un métier valorisant (18 %) et bien rémunéré (7 %). Ces professionnels apparaissent avoir une très bonne image de leur métier, 96 % se sentant utiles pour la société et 83 % jugeant que leur profession y occupe une place importante. Mais 85 % d'entre eux estiment aussi que l'exercice de leur activité est « *difficile* ». Interrogées sur

les difficultés rencontrées, ils mettent en avant les tâches administratives envahissantes (80 %), des patients de plus en plus exigeants (53 %) et dans une moindre mesure la nécessité de coordonner les soins (16 %). Dans ce contexte, 50 % des sondés se disent « *pas confiant* » dans l'avenir contre 47 % de confiants. (Lire sur ce sujet le communiqué de l'Ugit-CGT : [www.cgt.fr/Negocier-enfin.html](http://www.cgt.fr/Negocier-enfin.html))

## Enseignants des écoles : 71 % trouvent le métier « épanouissant »

Selon une enquête du SNUipp-FSU publiée le 19 mai, les enseignants des écoles sont 71 % à trouver leur métier « épanouissant ». Le métier leur apporte des satisfactions au quotidien, dans la vie de l'école (pour 79 % des répondants) ou dans le travail réalisé (pour 59 %). En revanche, les enseignants ne sont pas satisfaits des demandes institutionnelles (pour 91 % des répondants), de l'évaluation de leur travail (63 %) ou de leur salaire (72 %), autant de thèmes qui font référence à l'institution, relève le SNUipp. Les sources de satisfaction sont principalement à chercher du côté des élèves, de leurs progrès et réussites (91 %) à leur épanouissement (90 %). Trois obstacles à leur travail sont particulièrement mis en évidence par les enseignants : le nombre d'élèves par classe (pour 72 % des répondants, mais 84 % en maternelle), la multiplication des papiers à remplir (70 %) et le manque de temps (67 %). Et pour 93 % des répondants, le temps leur manque « pour s'occuper des élèves en difficultés pendant la classe ».



## Hôpital d'Etampes : la fusion avec Dourdan ne passe pas



Une centaine de salariés du centre hospitalier Sud-Essonne, qui regroupe les hôpitaux d'Etampes et Dourdan (Essonne) depuis le 1<sup>er</sup> janvier, ont débrayé jeudi pendant une heure à l'appel de la CGT, pour exiger des garanties à la suite de cette fusion.

Les résultats sont éloignés des promesses, ont estimé les manifestants. « On supprime des contrats. Nous n'aurons pas de moyens supplémentaires de l'Agence Régionale de Santé, alors qu'on nous les avait promis avec la fusion », a dénoncé la CGT du Centre hospitalier Sud-Essonne. Dans un tract, le syndicat a également dénoncé un « recul sur la qualité des soins » et une « dégradation de la prise en charge des patients et des résidents » : « tous les directeurs ne s'intéressent plus qu'aux finances, au détriment des patients ».

## TER SNCF : la CGT rejette l'ouverture à la concurrence

Au lendemain de la publication du rapport Grignon proposant un cadre pour une expérimentation de l'ouverture à la concurrence dans les Trains Express Régionaux (TER), la CGT Cheminots a réaffirmé jeudi 19 mai sa ferme opposition. Pour Thierry Nier, porte-parole de la CGT-cheminots, « aujourd'hui, la fréquentation des TER est en hausse et il y a une satisfaction globale même si elle peut être améliorée, donc il n'y a aucune urgence ni nécessité à ouvrir le transport régional à la concurrence ». Selon l'analyse de la CGT, « le règlement européen OSP (Obligations de Service Public) propose une ouverture au marché d'ici 2019, mais n'impose rien, contrairement à ce que certains veulent faire croire ». De plus, selon Thierry Nier, « l'ouverture à la concurrence ne règle rien en matière de transport ferroviaire, on le voit avec le fret où les volumes n'ont pas augmenté depuis l'arrivée du privé et il y a même eu un report sur la route ». « La priorité c'est que l'État réinvestisse dans les infrastructures dont la qualité est étroitement liée à la qualité de service », a-t-il ajouté.



## G8 de Deauville : une responsabilité écrasante dans les politiques ultralibérales

A dix jours du sommet des chefs d'État du G8 qui se réuniront les 26 et 27 mai à Deauville, la CGT a dénoncé dans un communiqué publié le 17 mai, « la responsabilité passée du G8 dans l'impulsion des politiques les plus ultralibérales ». ces politiques « ont entraîné l'aggravation des inégalités Nord/Sud, le développement de la précarité, du chômage, une déréglementation généralisée des marchés, un démantèlement des services publics et la mise en cause des systèmes de protection sociale solidaire ». « Elles sont sources de conflits pour l'accès ou la prise de contrôle des ressources disponibles (eau, énergie, terres arables, ressources minières) et de flux migratoires massifs et désorganisés, poussés par la misère », ajoute la confédération de Bernard Thibault. Estimant que « la crise vient de démontrer la faillite de ce modèle », la CGT réclame « la mise en œuvre effective d'une régulation économique, sociale, environnementale, mondiale radicalement nouvelle dans le cadre d'institutions multilatérales repensées et démocratisées ». La CGT précise qu'elle « sera présente dans la manifestation et les initiatives qui entourent le G8 ».



## Communiqué de l'Ugict-CGT : IUT : la filière technologique, un enjeu pour les techniciens, ingénieurs et cadres



Dans une société où la connaissance et son accès sont des conditions nécessaires à l'épanouissement et au bien vivre, la part du PIB consacrée à l'Éducation nationale et à la formation est en inadéquation avec les besoins. La réduction des effectifs d'enseignants et personnels travaillant dans et pour l'enseignement est l'une des premières conséquences de ces choix politiques qui entravent le développement de notre société. L'application de la LRU (loi sur les Libertés et les Responsabilités des Universités 2007) conduit les universités dans la tourmente, les contraignant à se réorganiser et à répartir des moyens insuffisants pour le fonctionnement de toutes leurs composantes. Les IUT, composantes de l'université, manifestent de fortes inquiétudes sur leur devenir.

Ils se retrouvent dans des structures variables selon les régions et l'affectation des moyens qui leur sont nécessaires n'est plus désormais assurée. Les associations de directeurs et de présidents d'IUT ont initié onze débats en région réunissant près de mille trois cents acteurs des IUT, aboutissant à l'élaboration d'un projet pour garantir aux IUT des moyens de subsistance et de développement au sein des universités. Cette démarche de consultation d'envergure est à saluer. L'Ugict-CGT rappelle que chaque IUT du territoire doit bénéficier de la garantie de moyens pour continuer un enseignement technologique de qualité assurant le caractère national du diplôme et sa reconnaissance dans les conventions collectives. Actuellement les IUT contribuent pleinement à l'augmentation des qualifications répondant ainsi aux attentes de nombre d'étudiants (futurs salariés qualifiés) en termes d'épanouissement individuel et de reconnaissance du professionnalisme. L'Ugict-CGT appuie donc les initiatives garantissant l'affectation aux IUT de ressources propres, tout en réclamant l'augmentation des moyens alloués pour toutes les autres composantes de l'université à la hauteur de leurs besoins. L'Ugict-CGT soutient que la filière technologique mérite sa reconnaissance de filière de formation supérieure à part entière, car offrant à ses étudiants de vastes perspectives de sorties diplômantes de haut niveau. L'Ugict-CGT affirme que la place des IUT doit rester au sein des universités, constituant la base du développement de cette filière technologique de haut niveau. Les techniciens et techniciens supérieurs d'aujourd'hui et de demain doivent trouver dans les instituts publics de formation les outils leur permettant une évolution constante de leurs qualifications et l'acquisition tout au long de leur vie de nouveaux diplômes reconnus assurant ainsi le développement professionnel de tous. L'Ugict-CGT réaffirme que donner les moyens à l'éducation, c'est donner les moyens de progrès pour toute la société.